

### Qu'est-ce qu'un projet pédagogique?

#### 1. Un contrat de confiance.

Le mouvement confie aux cheftaines et chefs une mission d'éducation envers les plus jeunes. Pour les accompagner dans cette mission, il leur propose des méthodes (les propositions pédagogiques de branche, les dynamiques de tranches d'âge...), une structure (l'appui des équipes de groupe et de territoire et des équipes nationales, des formations...) et des outils.

Le projet pédagogique est un de ces outils. C'est avant tout un contrat de confiance entre la maîtrise, les parents, les enfants/les jeunes et le mouvement des Scouts et Guides de France.

***Le projet pédagogique explique comment le projet éducatif du mouvement est mis en œuvre dans l'unité.***

#### Décret 2002-885, article 3

« La personne qui dirige le séjour dans un centre de vacances ou dans un centre de loisirs met en œuvre le projet éducatif et en précise les conditions de réalisation dans **un document (projet pédagogique)**, élaboré en concertation avec les personnes qui animent le séjour. »

#### Décret 2002-885, article 4

« Le projet éducatif ainsi que le document mentionné à l'article 3 sont communiqués aux **représentants légaux des mineurs** avant l'accueil de ces derniers. Ils sont communiqués, dans des conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la jeunesse, aux agents mentionnés à l'article L.227-9 du code de l'action sociale et des familles. »

#### 2. Une démarche éducative.

Il peut y avoir un ou plusieurs projets pédagogiques pendant l'année; le camp est un projet pédagogique à part entière. En fonction de l'âge des enfants/des jeunes de l'unité, le projet pédagogique est élaboré tout ou partie par les cheftaines et chefs, laissant une part plus active aux plus âgés.

***Le projet pédagogique explicite l'implication de chacun (enfants/jeunes et cheftaines et chefs) dans les actions de l'unité.***

#### 3. Une référence tout au long de l'action.

Le projet pédagogique est un document rédigé par les cheftaines et chefs, avec l'aide du responsable de groupe et des accompagnateurs pédagogiques.

***Il énonce en termes clairs et simples la manière dont les enfants/les jeunes seront accueillis et les conditions de fonctionnement.***

***Il donne du sens aux actes de la vie quotidienne et aux activités proposées.***

Parce qu'il est écrit, qu'il prend en compte l'âge et les capacités des enfants/des jeunes concernés, qu'il utilise la méthode du scoutisme, le projet pédagogique donne une cohérence à l'ensemble des activités de l'année et du camp. On peut s'y reporter à tout moment, l'adapter et le communiquer aux nouveaux cheftaines et chefs et aux parents dont les enfants intègrent l'unité en cours d'année.

## Pourquoi bâtir un projet pédagogique?

### 1. Le projet pédagogique est la trace écrite de la vie de l'unité.

Il permet d'avoir une **vision globale de l'année** pour :

- définir la fréquence et la forme des rencontres (soirées, mercredi ou samedi après-midi, week-ends, mini-camp, camp d'été / toutes les semaines, tous les quinze jours, une fois par mois...), en fonction de l'âge des enfants/des jeunes de l'unité;
- établir un calendrier qui prenne en compte les situations des familles et la disponibilité des cheftaines et chefs (garde alternée ou autres loisirs des enfants, examens et formations des cheftaines et chefs...);
- organiser le fonctionnement de la maîtrise et se répartir les tâches;
- proposer à chaque enfant/jeune un cadre de vie construit ensemble et une découverte progressive de la vie scout et guide;
- insérer la vie de l'unité dans la vie du groupe, du territoire et du mouvement (participation aux fêtes de groupe, aux rassemblements territoriaux et nationaux...).

Quand on sait pourquoi et comment on agit, on est plus confiant !

### 2. Le projet pédagogique donne du souffle aux activités.

Pas facile de savoir dès la rentrée de quoi l'année sera faite ...

Il faut faire connaissance, déceler les envies des enfants/des jeunes, se positionner en tant qu'éducateurs responsables de plus jeunes, décider ce que l'on veut mettre en place, donner la

parole aux enfants et mettre les plus âgés en situation de responsabilité et d'autonomie...

Le projet pédagogique permet d'organiser tout cela et de déterminer, dans le temps, des grandes étapes de progression.

Il est plus juste de parler de plusieurs projets pédagogiques.

Sur une **durée déterminée** (un mois, un trimestre, le camp ou même l'année), chaque projet pédagogique fixe :

- des **priorités** (les intentions éducatives de la maîtrise, ce que l'on veut développer chez l'enfant/le jeune),
- des **objectifs** (le résultat attendu),
- des **activités et des actions de mise en œuvre**,
- des **critères d'évaluation** (pour vérifier que les objectifs sont atteints).

### 3. Le projet pédagogique donne une place au groupe et à chacun.

Dans toute action, chaque enfant/jeune doit pouvoir :

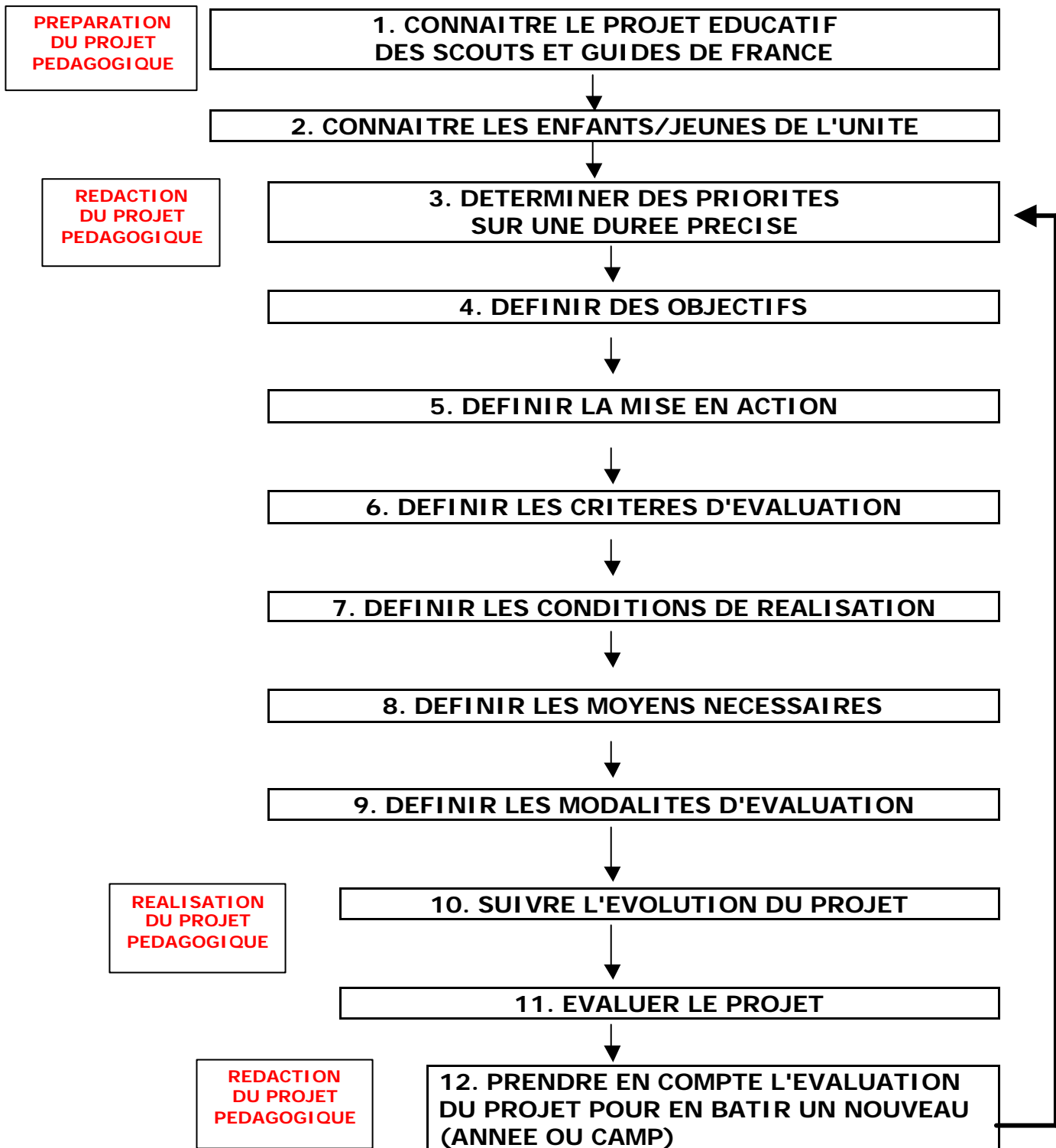
- développer ses capacités relationnelles,
- acquérir des savoir-faire et des compétences,
- élargir ses facultés de jugement et de choix personnels,

par :

- la vie d'équipe (chacun a sa part de responsabilité pour participer aux activités décidées ensemble),
- la progression personnelle (par la connaissance des capacités et de la liberté des uns et des autres),
- la vie dans la nature (espace de liberté et de création),
- l'engagement (signe de l'adhésion volontaire au groupe).

# Comment bâtir un projet pédagogique?

Une vision globale.



## Une méthode.

### PREPARATION DU PROJET

1. Connaître le projet éducatif des Scouts et Guides de France : en maîtrise ou en équipe de groupe, prenez le temps de lire le projet éducatif de l'association et de réfléchir à votre propre adhésion au projet.

2. Connaître les enfants/les jeunes de l'unité : cette étape préalable à la rédaction du projet pédagogique est un simple constat mais est **essentielle**.

Si vous venez de reprendre l'unité, renseignez-vous sur ce qui a été fait l'année précédente.

L'idéal est de remplir la **carte d'identité de l'unité**, qui vous permet de poser noir sur blanc :

- les **destinataires du projet** que vous allez construire (caractéristiques des enfants / jeunes de l'unité, caractéristiques générales de la tranche d'âge concernée, besoins des jeunes que vous aurez pris soin de recenser...),
- les **forces** dont vous disposez (composition et compétences des membres de la maîtrise).

*Des questions à se poser en maîtrise :*

- *quelles actions ont été proposées aux enfants/aux jeunes dans l'unité ?*
- *quels modes de fonctionnement ont été adoptés ?*
- *que connaissez-vous des souhaits et des attentes des enfants/des jeunes ?*

### REDACTION DU PROJET PEDAGOGIQUE

3. Déterminer les **priorités** du projet (2 ou 3, pas plus) sur une durée précise : ce sont les domaines prioritaires à développer chez l'enfant ou le jeune au regard du projet éducatif de l'association. Il est essentiel de définir des priorités précises et évaluables. Pour cela, la formulation doit commencer par un verbe (permettre, renforcer, développer...).

*Des questions à se poser en maîtrise :*

- *quels sont les aspects du scoutisme/guidisme, de la vie d'équipe, de la vie spirituelle qui mériteraient d'être approfondis ?*
- *qu'est-ce que le projet, et notamment le camp, peut offrir de différent aux enfants/jeunes ?*

4. Définir les **objectifs**, qui traduisent la mise en œuvre de chaque priorité.

Les objectifs sont le résultat concret que vous attendez et s'énoncent par la formule « je veux que les enfants / jeunes soient capable de + un verbe précisant l'action ou l'attitude attendue ».

*Des questions à se poser en maîtrise :*

- *qu'est-ce que les enfants/jeunes doivent ou peuvent acquérir au cours du projet (en terme de savoir, de savoir-faire et de savoir-être) ?*
- *qu'est-ce que le projet va apporter à tous les participants ?*

5. Pour chaque objectif, **définir la mise en action nécessaire (projets d'activités)**. Veiller à la diversité du style des actions et des activités (en équipe / unité, activités sportives / manuelles / de réflexion...), à l'utilisation de la méthode pédagogique de la branche, à la progression individuelle et communautaire...

*Des questions à se poser en maîtrise :*

- *quelles actions/activités concrètes vont permettre d'atteindre chacun des objectifs ?*
- *ces actions sont-elles bien adaptées à l'âge et aux attentes des enfants/jeunes ?*
- *comment s'organiser (fonctionnement de la maîtrise, vie quotidienne...) en fonction des objectifs et des actions définies ?*

6. **Définir ensuite les critères d'évaluation** qui vous permettront de vérifier l'atteinte de votre objectif. Un objectif clairement énoncé est facilement évaluable. Les critères d'évaluation doivent être observables et quantifiables : pour chaque objectif, posez-vous la question « qu'est-ce qui nous permettra de voir que l'objectif est atteint ? »

*Des questions à se poser en maîtrise :*

- *quels sont les indices concrets (dans l'attitude des jeunes, dans l'ambiance générale...) qui vont vous montrer que l'action est réussie ?*
- *qu'est-ce qui va vous permettre de dire si les objectifs ont été atteints ou non ?*

7. **Définir les conditions de réalisation du projet :**

**Modalités de participation des enfants / jeunes :**

*Des questions à se poser en maîtrise :*

- *les enfants sont-ils associés à l'élaboration et à la réalisation du projet ?*
- *des activités en autonomie (week-end ou sortie d'équipe pour les Guides-Scouts et Caravelles-Pionniers...) sont-elles*

*proposées ? Si oui, préciser le cadre de ces activités.*

**Accueil d'enfants/de jeunes atteints de troubles de la santé ou de handicap :** *quelles adaptations sont apportées au projet ?*

**Rythme des rencontres :**

*Des questions à se poser en maîtrise :*

- *quelle est la fréquence (mercredi / samedi/week-end/mini-camp...), le type et la durée des rencontres nécessaires au bon fonctionnement du projet ?*
- *quelle alternance entre les temps d'activité et les temps de repos ?*
- *quelle prise en compte de la disponibilité des familles et de la maîtrise ?*

**Caractéristiques des locaux et des espaces utilisés :**

*Des questions à se poser en maîtrise :*

- *où se déroulent les activités ?*
- *si les rencontres ont lieu dans un local, celui-ci est-il aux normes ?*
- *est-il assuré ?*

**Fonctionnement de la maîtrise :**

*Des questions à se poser en maîtrise :*

- *quelle organisation dans l'équipe ?*
- *quelle répartition des tâches ?*

8. **Définir les moyens nécessaires à la réalisation du projet :** moyens financiers (budget...), matériels, humains (personnes extérieures à l'équipe d'animation, parents...)

*Des questions à se poser en maîtrise :*

- *quelle est la qualification nécessaire pour encadrer l'activité ? faut-il compléter la maîtrise actuelle, aller chercher un complément de formation, faire intervenir une personne extérieure ?*
- *quel est le matériel nécessaire à la réalisation de l'activité ?*

- y a-t-il des activités réclamant un budget particulier ?

#### 9. Définir les modalités d'évaluation du projet :

*Des questions à se poser en maîtrise :*

- comment les enfants/jeunes sont-ils associés à l'évaluation du projet ?
- quelles sont les formes d'évaluation mises en œuvre (individuelle / collective, par les enfants / par la maîtrise...) ?

### REALISATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

#### 10. Suivre l'évolution du projet :

Le projet est écrit, mais il n'est pas utile de l'avoir sous les yeux à tout instant. C'est plutôt une référence à laquelle vous pouvez vous reporter si besoin. Deux moyens principaux pour suivre l'évolution du projet : observation et bilans.

##### **Observation :**

- de ce que font ou ne font pas les enfants/jeunes,
- de l'ambiance générale, dans les équipes, dans la maîtrise,
- du respect du rythme de chacun,
- du plaisir que les enfants/jeunes prennent (ou non) dans les activités proposées,

- du dynamisme ou de l'état de fatigue pour les projets de longue durée.

##### **Bilans :**

- avec les enfants/jeunes et en maîtrise,
- informels (questions posées, discussions) et formels (dans des temps spécifiques et prévus),
- réguliers (en cours ou en fin de projet).

#### 11. Evaluer le projet :

L'évaluation permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite et de capitaliser les acquis de l'expérience.

Une évaluation vise à apprécier :

- la **pertinence** de l'action : les objectifs étaient-ils adaptés au public et à ses besoins?
- l'**efficacité** de l'action : les objectifs ont-ils été atteints? Pourquoi?
- l'**efficience** : les effets obtenus ont-ils été à la hauteur des moyens mis en place?
- l'**utilité** : l'action a-t-elle eu un impact sur les enfants/les jeunes? sur leur comportement?...
- la **cohérence** : les objectifs et les actions mis en œuvre sont-ils bien la traduction des priorités souhaitées?